

NEWSLETTER



Recevoir du HTML?

MOINS DE
PRISON

14-03-2005

Dedans dehors, n°48, mars-avril 2005, p.9.**Pour aller en prison, il suffit de le vouloir**

Il voulait être incarcéré. La Justice, aveugle mais pas sourde, a exaucé son vœu. Le lundi 21 février 2005, le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse (Ain) a condamné à 6 mois de prison, dont quatre avec sursis, un quadragénaire qui ne demandait manifestement que ça.

Pour arriver à ses fins, il avait, dans la soirée du samedi, obligé un automobiliste à se rendre avec lui dans un commissariat, sous la menace d'un « *grand couteau de cuisine* ». Son taux d'alcoolémie était alors de 0,85 grammes d'alcool par litre de sang. Les policiers l'ont donc tout naturellement placé en garde à vue, avant de le déférer, dès le lundi, devant le tribunal où il a comparu pour « violence avec arme sans ITT ». La raison pour laquelle il souhaitait aller en prison reste en revanche inconnue. L'homme a en effet été incarcéré à l'issue de l'audience, sans que les magistrats n'aient semble-t-il jugé utile de lui poser la question.

(AFP)